

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 90 (1964)
Heft: 7: Foire de Bâle, 11-21 avril 1964

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Groscurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermann, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 34.—	Etranger	Fr. 38.—
Sociétaires	»	» 28.—	»	» 34.—
Prix du numéro	»	» 1.60		

Chèques postaux : « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II 57 75, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à : Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 350.—
1/2 » » 180.—
1/4 » » 93.—
1/8 » » 47.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Les grands travaux d'assainissement de Genève, par Y. Maystre, ingénieur dipl. EPF-SIA.
Propos sur le bruit d'un aéroport, par Jean Stryjenski, architecte, Genève.
Les congrès. — Bibliographie. — Documentation du bâtiment. — Nouveautés, informations diverses.

LES GRANDS TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE GENÈVE

par Y. MAYSTRE, ingénieur dipl. EPF-SIA¹

Au cours des prochaines années, le Département des travaux publics du canton de Genève va réaliser les deux installations principales du programme d'assainissement : une station d'épuration biologique des eaux usées pour 400 000 habitants et une usine de traitement des ordures ménagères et autres résidus urbains solides pour la même population. Elles représenteront ensemble un investissement de près de 70 millions de francs et leur exploitation coûtera environ 1,5 million par an. Une telle importance justifie à elle seule l'exposé des conceptions que nous avons mis à la base de ces projets, mais nous pensons qu'il présentera certainement un intérêt général pour nos collègues de la SIA, et à ce titre nous l'avons choisi pour le *Bulletin* du centenaire de la section genevoise de la SIA.

Une station d'épuration des eaux usées, une usine de traitement des ordures sont de véritables complexes industriels. Ils doivent être conçus en fonction de l'acheminement des matières à traiter et offrir les meilleurs résultats techniques aux moindres frais. Comme toutes les entreprises d'intérêt public, ils doivent offrir une sécurité de marche éprouvée. Cette sécurité passe même avant les questions de rentabilité.

Soulignons d'emblée un caractère tout à fait particulier à ces installations : elles doivent traiter une matière première dont la quantité et la qualité actuelles sont mal connues et dont surtout les variations dans l'avenir sont imprévisibles à longue échéance. Deux exemples suffiront : qui pouvait prévoir, il y a trente ans, l'introduction sur le marché des détergents synthétiques ? Ils ont passablement perturbé le fonctionnement des stations d'épuration existantes et obligé les responsables à des prouesses d'imagination assorties de dépenses importantes pour faire face à ce phénomène. L'apparition des emballages en matières plastiques a bouleversé les bases des calculs thermiques des constructeurs d'usines d'incinération. Ce caractère particulier des installations de traitement des résidus urbains solides et liquides — c'est ainsi que l'on regroupe les eaux usées, les ordures ménagères et les déchets industriels — appelle deux notions fondamentales dans la conception : les schémas multiples et la structure ouverte.

¹ Chef de la Division d'assainissement du Département des travaux publics du canton de Genève.